


Projet éolien de Marcillac-Lanville

Les zooms ABO Wind

Juin 2022

Le dossier de demande d'autorisation environnementale pour le projet éolien de Marcillac-Lanville est en cours d'instruction par les services de l'état. Il fera l'objet d'une enquête publique dans les prochains mois. ABO Wind souhaite que la population concernée par le futur parc éolien puisse disposer de tous les éléments nécessaires à la compréhension des enjeux et spécificités de ce projet. Notre volonté est d'informer de manière complète et factuelle sur un ensemble de thèmes ayant trait au développement d'un projet éolien, et aux divers enjeux soulevés à l'échelle du territoire. C'est l'objet de cet imprimé, le premier d'une série de cinq zooms que vous pourrez retrouver sur la page internet du projet :

 www.abo-wind.com/fr > La société
> A propos d'ABO Wind > Nos projets
> Nouvelle-Aquitaine > Nos projets en Charente
> Projet éolien de Marcillac-Lanville

Des questions ?

Contactez le responsable du projet. Ses coordonnées se trouvent au verso.

Zoom 1 : L'éolien et la transition énergétique

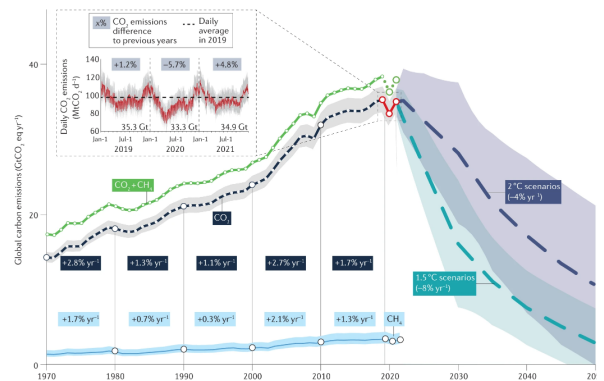
Pourquoi une transition énergétique ?

A l'échelle globale

Le changement climatique est une problématique globale dont les conséquences sont alarmantes. Ce phénomène est largement attribué aux émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère du fait des activités humaines, et en particulier de notre consommation en énergies fossiles.

Le graphique ci-contre montre l'évolution de ces émissions depuis 1970 et les efforts de réduction de celles-ci afin d'atteindre l'objectif de l'accord de Paris pour le Climat.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié le 4 avril 2022 un rapport détaillant l'éventail des solutions pour inverser la tendance dans les trois ans à venir. Le déploiement des énergies renouvelables, dont l'éolien, en fait partie.



Graphique : Tendances mondiales des émissions de CO2 et de CH4 (Source : <https://www.nature.com/articles/s43017-022-00285-w>)

A l'échelle nationale

Pour répondre à cet enjeu climatique, notre gouvernement a inscrit l'objectif de neutralité carbone en 2050 dans sa législation (loi énergie climat de novembre 2019, art.1^{er}). Les deux grands leviers de la décarbonation de l'énergie en France sont de réduire notre consommation d'énergie et de diversifier notre mix énergétique, et par conséquent de favoriser les énergies renouvelables.

Notre mix électrique sur l'année 2021 est composé comme suit :



360,7 TWh
69%
Nucléaire



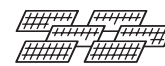
62,5 TWh
12%
Hydraulique



36,8 TWh
7%
Éolien



38,6 TWh
7%
Thermique fossile



14,3 TWh
3%
Solaire



10 TWh
2%
Bioénergies

En 2021, le parc de production a poursuivi sa décarbonation par la fermeture de la centrale au charbon de 600 MW du Havre et le développement des énergies renouvelables. (Source : RTE, Bilan électrique 2021)

L'éolien se substitue aux énergies fossiles

En France, la moyenne d'émission du mix électrique français se situe entre 50 gCO2eq/Kwh et 80 gCO2eq/Kwh selon les périodes de l'année. Le gestionnaire du réseau électrique français (RTE) informe que l'électricité produite par l'éolien en France se substitue pour 55 % à celle qui aurait dû être produite par des centrales thermiques utilisant des combustibles fossiles situées en France. L'énergie éolienne et solaire permettent d'éviter chaque année 5 millions de tonnes de CO2 en France.

Quel mix énergétique en France dans 30 ans ?

Le 25 octobre 2021, RTE a dévoilé son rapport « Futurs énergétiques 2050 » qui étudie 6 grands scénarii permettant d'atteindre cette neutralité tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement de notre pays. Selon ce rapport, les énergies renouvelables devront couvrir au minimum 50% de notre consommation d'électricité en 2050, quelque que soit le scénario envisagé. En 2021, elles en ont couvert 24,9% (sources : RTE), soit moins de la moitié de l'objectif. **Les objectifs nationaux de la transition énergétique seront atteints grâce à des projets de territoire ambitieux, tels que le projet éolien de Marcillac-Lanville.**

Le vrai du faux !

« Il paraît que l'énergie éolienne n'est pas fiable car elle est intermittente. »

FAUX

95%

L'énergie éolienne est variable, elle n'est pas intermittente



Les éoliennes sur le territoire français tournent et produisent de l'électricité 95% du temps (Source : ADEME).



L'énergie éolienne est prévisible

Les technologies, notamment météo, permettent de prévoir la production éolienne 3 jours à l'avance.



Une technologie de plus en plus efficace

L'évolution des technologies permet de produire de l'énergie éolienne avec des vents de plus en plus modérés.

Plus d'info ?

Consultez le résumé exécutif du rapport «Futurs énergétiques 2050» en scannant le QR code suivant :



A l'échelle régionale

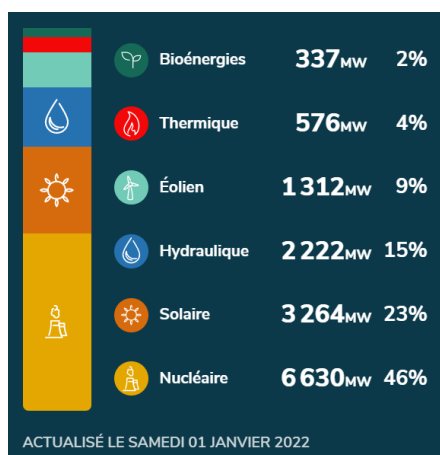
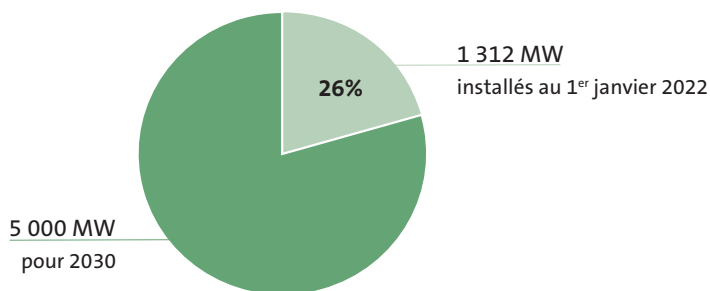


Diagramme : Production d'électricité par filière en Nouvelle Aquitaine (Source : <https://www.rte-france.com/eco2mix/les-chiffres-cles-de-lelectricite>)

En Nouvelle-Aquitaine, l'objectif est d'atteindre 5 000 MW de production d'électricité à partir d'énergie éolienne en 2030. Il reste encore du chemin à parcourir :



Avec 28 MW le projet éolien de Marcillac-Lanville vient contribuer à l'atteinte de ces objectifs.

Le saviez-vous ?



La France est le seul pays d'Europe à ne pas avoir atteint ses objectifs de développement des énergies renouvelables en 2020. (Source : Eurostat)



Dans le prochain zoom :

Nous aborderons la question du développement de l'énergie éolienne en Charente, en zoomant sur la thématique du paysage et de la possible conciliation entre les enjeux de transition énergétique et de préservation du patrimoine culturel du territoire.



Valentin Pineau
Responsable de projets
2 rue du Libre Echange, 31506 Toulouse
Tel. : +33 (0)7.89.85.02.66
valentin.pineau@abo-wind.fr

**ABO
WIND**